

12 propositions prioritaires

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Vous avez décidé d'être candidat aux élections municipales de mars 2020 sur une des 207 communes de Loire-Atlantique. Si vous êtes élu(e), les décisions que vous serez amené(e) à prendre auront un impact important sur les conditions du développement économique au sein des différents territoires de notre département.

C'est pourquoi, afin de porter la voix des entreprises, la CCI Nantes St-Nazaire a identifié un certain nombre de propositions dans le champ de compétences des communes et des intercommunalités avec un seul objectif : **favoriser le développement économique et la création d'emplois dans les territoires.**

Ces propositions ont été soumises aux entrepreneurs de Loire-Atlantique et 824 d'entre eux ont exprimé leur opinion. À l'échelle départementale, sur les 36 propositions, 12 propositions prioritaires sont ressorties avec un assentiment très large. À l'échelle plus locale, nous avons aussi recueilli l'expression d'attentes concrètes de la part des chefs d'entreprise vis-à-vis de leurs futurs élus municipaux et communautaires.

À travers cette démarche, nous souhaitons jouer pleinement notre rôle de **représentation et d'expression des dynamiques entrepreneuriales** et souhaitons vivement participer aux **débats dans l'ensemble des communes.**

Nous sommes à votre disposition et à votre écoute pour expliquer ces propositions.

Yann Trichard
Président
CCI Nantes St-Nazaire

- 1 Stabiliser la fiscalité locale sur les entreprises [94%]***
Les collectivités ne doivent pas augmenter la pression fiscale et privilégier une fiscalité incitative en faveur notamment de la transition écologique (stratégies bas carbone, développement de l'hydrogène, des énergies renouvelables...).
- 2 Inciter au développement de formations locales en adéquation avec les besoins des entreprises [91%]***
La présence d'une main d'œuvre formée localement, notamment via l'apprentissage, est un élément de réponse majeur aux problématiques de recrutement des entreprises et d'inclusion.
- 3 Améliorer les conditions de déplacements et notamment celles de la circulation routière [90%]***
L'engorgement routier croissant fait peser une menace sur le fonctionnement des entreprises : en lien avec l'Etat, la Région et le Département, des mesures fortes sont nécessaires pour fluidifier l'accès aux bassins d'emplois (aménagement de voiries, voies dédiées au covoiturage...).
- 4 Mieux associer, en amont, les entrepreneurs aux projets des collectivités [89%]***
Les entreprises ont besoin de connaître les intentions des collectivités pour en tenir compte dans leur propre stratégie. Elles souhaitent aussi, en direct ou via les chambres consulaires, participer aux décisions publiques qui les concernent et être acteur du développement économique de leur territoire.
- 5 Créer un environnement urbain propice et accueillant pour développer le commerce en centre-ville [89%]***
La sécurité, la propreté, l'accès et le stationnement sont des conditions indispensables pour redynamiser le commerce et accroître la fréquentation des centres-villes.
- 6 Améliorer l'accueil des chefs d'entreprises et des porteurs de projet [86%]***
Avec l'appui des chambres consulaires et aux côtés des réseaux économiques locaux, les collectivités doivent faciliter l'implantation des entreprises sur le territoire.
- 7 Maintenir les activités productives et artisanales qui sont actuellement installées dans les centres-villes [86%]***
Avec un foncier qui se raréfie, les centres-villes sont aussi des lieux où doivent pouvoir s'implanter et se développer les activités économiques, pour répondre aux besoins des habitants et limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels.
- 8 Faciliter la mobilité des professionnels qui ont besoin de se déplacer, de livrer et d'intervenir dans les cœurs de ville [85%]***
Les cœurs de ville sont des lieux majeurs de l'activité économique : il faut prendre en compte les flux générés et accompagner la transition énergétique de la logistique urbaine (mutation vers de nouvelles motorisations : électrique, GNV, hydrogène, biocarburants...).
- 9 Soutenir le déploiement généralisé de la fibre et du réseau mobile [83%]***
Les collectivités doivent accompagner l'effort de déploiement pour que toutes les zones d'activités et entreprises aient accès au très-haut-débit.
- 10 Améliorer la desserte des zones d'activités, en priorité par les réseaux de transport en commun [82%]***
Les ZA concentrent 60% de l'emploi privé : il est crucial qu'elles soient bien desservies par des modes alternatifs à la voiture individuelle, car la mobilité est déterminante pour le recrutement des salariés.
- 11 Développer, dans chaque EPCI, des « Plans de Mobilité Economique » [82%]***
À l'échelle d'un bassin de vie économique, il s'agit de mettre en place un plan d'actions concret et dédié à la mobilité des salariés et des professionnels : covoiturage, télétravail, bureaux partagés, horaires décalés, adaptation des transports en commun, promotion du vélo et des déplacements doux...
- 12 Coordonner les actions entre intercommunalités voisines [81%]***
L'activité économique n'a pas de frontière : les stratégies économiques et foncières, la gestion de l'environnement et les politiques de déplacements doivent dépasser les limites administratives.